

La Lettre

n°55

du président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Le département territoire d'avenir

Au terme du scrutin départemental des 22 et 29 mars, les Lot-et-Garonnais ont accordé, pour la troisième fois depuis 2008, leur confiance à l'équipe que j'ai l'honneur de conduire. Je les en remercie chaleureusement.

J'y vois une marque de reconnaissance du bilan de la majorité départementale, mais également une marque de confiance dans la capacité de l'équipe que j'anime à porter les projets du Lot-et-Garonne.

Ce mandat de six ans ouvre une ère nouvelle pour notre département. En effet, grâce à la réforme de 2013 notre assemblée a été renouvelée à 64 % et est constituée à 50 % de femmes. Elle a également été considérablement rajeunie. Tous ces éléments conjugués à une représentation plus équilibrée de nos territoires au plan démographique, vont contribuer à renforcer le dynamisme et le rôle de notre collectivité dans notre département rural.

Pour autant, nous le savons tous, le contexte économique et budgétaire est encore difficile. Par nos engagements et nos investissements, nous devons accompagner la reprise économique qui s'amorce, faire en sorte que grâce aux politiques publiques que nous mettrons en place avec les communes et intercommunalités, la Région et l'État, cette reprise soit plus forte et plus créatrice d'emplois.

La première priorité du nouveau mandat

consistera donc à créer les conditions favorables au développement de l'emploi. Nous généraliserons l'initiative des « clusters » (grappes d'entreprises) à toutes les filières qui le souhaitent afin que notre département construise un écosystème propice à l'innovation industrielle et agricole.

Nous réaliserons les grands projets structurants nécessaires à l'économie de demain comme le déploiement du Très haut débit ou les grandes infrastructures routières. Nous investirons dans l'économie touristique qui compte nombre de projets prometteurs. Nous accompagnerons enfin comme nous l'avons toujours fait le dynamisme de notre économie agricole.

La seconde priorité portera sur la nécessité de conforter le bien vivre ensemble. Favoriser le maintien à domicile de nos aînés, investir dans l'éducation pour nos jeunes, accompagner celles et ceux qui souffrent de handicap ou de difficultés d'insertion, moderniser nos services publics essentiels dans l'espace rural tels que les gendarmeries et les centres de secours et d'incendie, installer de jeunes médecins dans nos maisons de santé, voilà les défis à relever pour maintenir la cohésion sociale et conforter l'attractivité de notre département.

Ces défis, c'est par le dialogue, la concertation et sans esprit partisan que nous les relèverons tous ensemble.

ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

2

LE POINT SUR...

- Budget départemental 2015
- Une collectivité bien gérée !

3

ZOOM SUR...

- Fonds social européen (FSE) : une délégation départementale
- Appel à projets FSE : priorité à l'emploi

4

EN IMAGES...

- Agriculture et Tourisme : Marché de Producteurs de Pays
- Casernes de gendarmerie : bientôt les rénovations

TRAVAUX ROUTIERS

ENCART

- Session de droit
- La carte des cantons et des élus
- Les commissions

Directeur de la publication :
Jean-François Durante

Graphisme : D'clics

Impression : IGS - Agen

Photos : Xavier Chambelland,
(CD47)

ISSN : 1961-0025

LOT-ET-GARONNE
Le Département

LE POINT SUR...

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2015

Préparer l'avenir du Lot-et-Garonne

Le budget du Conseil départemental a été voté le 24 avril dernier. D'un montant de 434,6 millions d'euros. Maîtrise des dépenses courantes, diminution de la dette, la stratégie budgétaire et financière du Département porte ses fruits malgré la baisse des dotations. Des choix réalistes et ambitieux permettent au Conseil départemental de réaffirmer son rôle de soutien aux plus fragiles. Ils participent aussi à la réalisation de projets stratégiques en faveur du développement futur du département, sans augmentation de la fiscalité.

Pas de hausse de la fiscalité départementale

Grâce aux efforts de gestion rigoureux et soutenus engagés depuis plusieurs années, le Département préserve, malgré tout, les équilibres budgétaires. Une situation qui lui permet de réaffirmer sa volonté de ne pas augmenter la fiscalité en 2015 et cela pour la 6^e année consécutive. « Il est hors de question de pénaliser les Lot-et-Garonnais. Leur pouvoir d'achat doit être préservé ! », a annoncé le Président.

Des projets structurants

Le budget départemental 2015 laisse transparaître la volonté de la majorité départementale à continuer de jouer un rôle économique et fédérateur. Alors que la plupart des Départements ont

réduit leur niveau d'investissements, le Département de Lot-et-Garonne, pour sa part, intensifie son action pour soutenir le plus efficacement l'économie locale et l'emploi. Pour cela, il axe ses projets, structurants et attractifs, vers le développement du territoire.

- > Maintenir un accès aux soins de proximité : création et réhabilitation des maisons de santé pluriprofessionnelles
- > Soutenir l'activité économique et l'emploi par la dynamique des clusters
- > Réussir la révolution numérique avec le Très haut débit
- > Réussir l'implantation du Center Parcs Aquitaine / Lot-et-Garonne
- > Relier les territoires par de nouvelles infrastructures négociées dans le

Contrat de Plan-État Région 2015/2020.

À cela s'ajoutent les principaux projets en cours :

- > la rénovation et la réhabilitation des collèges, des établissements médico-sociaux, des Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ;
- > la modernisation et la rénovation des casernes du Sdis et des infrastructures routières ;
- > le renforcement de la politique de soutien à l'habitat et au logement social ;
- > Le soutien aux communes et intercommunalités avec une enveloppe exceptionnelle de 2 M€ pour permettre une ouverture de chantiers plus importante et soutenir ainsi l'artisanat.

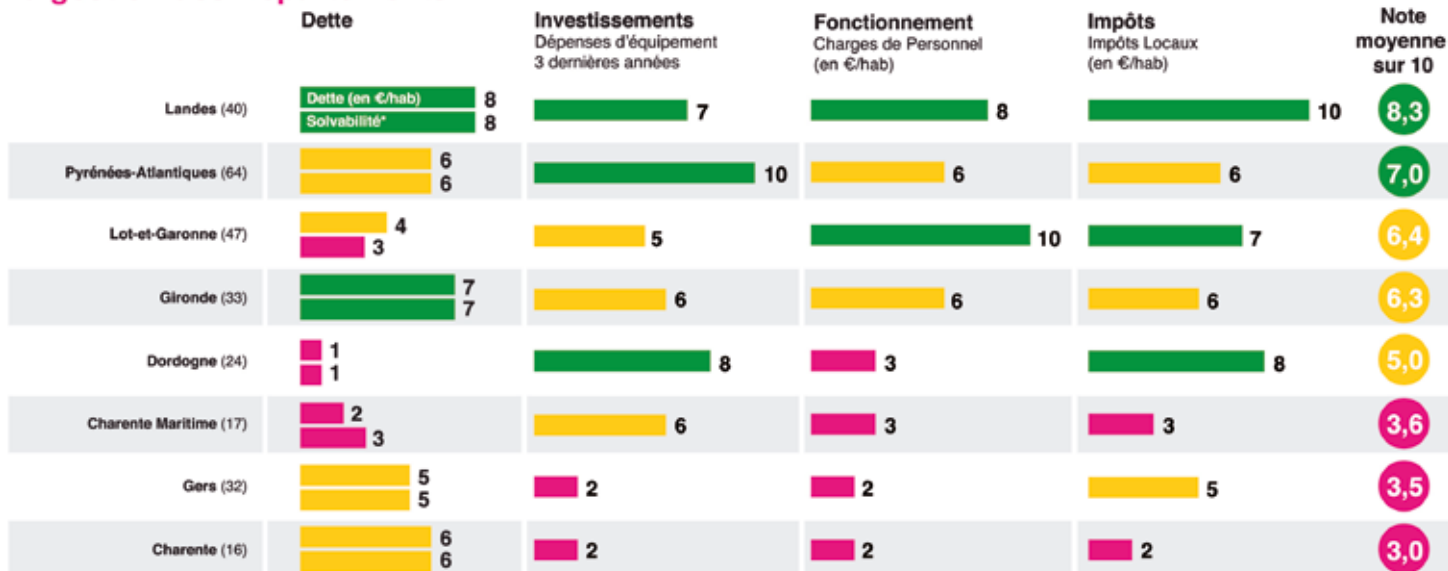
GESTION DU DÉPARTEMENT

Une collectivité bien gérée

Réalisée à partir des comptes 2013 publiés par la Direction générale des finances publiques sur la période 2008-2013, l'enquête Décomptes publics parue récemment, notamment dans le quotidien Sud Ouest, confirme la bonne gestion du Département de Lot-et-Garonne. Avec une note de 6,4 / 10, le Lot-et-Garonne figure ainsi parmi les collectivités départementales les mieux gérées. Des fragilités existent cependant, liées au caractère rural de notre département par rapport aux départements urbains ou côtiers.

Pour voir l'enquête complète, rendez-vous sur le site www.decomptes-publics.com, rubrique actualités.

La gestion des Départements



* Solvabilité : rapport entre la dette et les produits de fonctionnement

Source : Article Sud Ouest du 4 avril 2015 d'après l'enquête Décomptes publics réalisée à partir des comptes 2013 publiés par la Direction générale des finances publiques

Légende : Note de 1 à 10

● 10 à 6,5 ● 6,4 à 4 ● 3,9 à 1

■ ZOOM SUR...

FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE)

Une action départementale

La stratégie d'intervention du Fonds Social Européen pour 2014-2020 s'inscrit dans le contexte d'une crise économique et sociale majeure. L'action du FSE doit permettre de corriger les déséquilibres structurels du marché du travail français et faire face aux conséquences de difficultés sociales accrues, engendrées par la crise. Elle vise l'accès et le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et des inactifs. Pour agir au plus près des territoires, les crédits du FSE Inclusion font l'objet d'une délégation auprès du Département.



Dans le cadre du Programme opérationnel national « Inclusion-Emploi » du Fonds social européen pour la période 2014-2020, le Département de Lot-et-Garonne est organisme intermédiaire, c'est-à-dire

gestionnaire d'une enveloppe déléguée de crédits en rapport avec l'un des axes prioritaires. Il s'agira pour lui, durant cette période donnée, de « lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion » avec pour objectif spécifique l'emploi, décliné en trois dispositifs primordiaux :

- > augmenter le nombre de parcours intégrés d'accès à l'emploi des publics très éloignés de l'emploi en appréhendant les difficultés rencontrées de manière globale ;
- > mobiliser les employeurs et les entreprises dans les parcours d'insertion ;
- > développer les cadres de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion.

L'axe « lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion » de ce Programme opérationnel concentre 56 % de l'ensemble des crédits FSE, qui à terme permettront au Département de renforcer tant sur le plan qualitatif que quantitatif sa politique de lutte contre la précarité et l'exclusion.

À ce titre, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne bénéficiera d'une enveloppe globale d'un montant de 4,9 M€ pour la programmation 2014-2020, dont 2,9 M€ pour la période 2015-2017.

Pour tout complément d'information, rendez-vous sur www.lot-et-garonne.fr, rubrique Europe.



APPEL À PROJETS FSE

Priorité à l'emploi

Chef de file de l'inclusion en Lot-et-Garonne, le Département porte le Programme départemental d'insertion et le Pacte territorial d'insertion, à destination des personnes en difficulté d'accès à l'emploi. Pour amplifier l'impact de ces outils, le Département lance un appel à projets relatif aux 3 dispositifs mentionnés dans le précédent article qui s'adresse à tous les acteurs du territoire œuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle.

Les actions susceptibles d'être financées doivent répondre aux objectifs spécifiques de l'axe « lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion » et doivent aboutir :

- > à la levée des freins qui font obstacle à l'insertion ;
- > au développement du potentiel et des capacités des participants ;
- > à leur redynamisation et à leur remobilisation ;
- > à la construction de parcours d'insertion sociale et professionnelle personnalisés et cohérents dont l'objectif est, à terme, l'accès à l'emploi ou à une formation qualifiante.

Public aidé par les structures éligibles

Le présent appel à projets vise l'ensemble des publics fragiles qui souhaitent s'inscrire dans une démarche d'insertion active.

- > bénéficiaires du RSA socle et autres minima sociaux ;
- > personnes en situation de précarité

sociale et/ou financière ;

- > demandeurs d'emploi de longue durée ;
- > personnes en situation de handicap ;
- > seniors.

Le public accompagné devra être domicilié en Lot-et-Garonne.

Devoirs et obligations

Les bénéficiaires des projets financés par le FSE devront respecter les règles et obligations en lien avec ce financement. Il s'agit en l'occurrence du respect des obligations de publicité de la participation communautaire (respect de la charte, etc.), des délais de conservation des pièces comptables et non comptables et le respect des principes horizontaux, à savoir les principes d'égalité d'accès sans discrimination aux dispositifs mis en œuvre.

En sa qualité d'organisme intermédiaire, le Département de Lot-et-Garonne sera l'opérateur de contrôle et assurera les vérifications administratives.



Modalités de dépôt des projets

Le dépôt se fait exclusivement via le site « ma-démarche-FSE » 2014/2020 <https://ma-demarche-fse.fr/demat/>

Deux dates de limite de dépôt des dossiers ont été fixées pour l'année 2015 :

- > vendredi 29 mai 2015 (première sélection) ;
- > lundi 31 août 2015 (deuxième sélection).

CONTACTS

Corinne Bouteyre - chargée de mission FSE au Département

05 53 69 39 69

corinne.bouteyre@lotetgaronne.fr

Sébastien Lopez - chargé de mission FSE au Département

05 53 69 39 68

sebastien.lopez@lotetgaronne.fr

Sérignac-sur-Garonne
Jusqu'au 12 novembre, D 119 :
aménagement de la traverse
d'agglomération. Alternat par feux.

Agen/Bon-Encontre
Jusqu'au 27 mai, D 305 :
chantier d'assainissement.
Alternat par feux.

**Agnac/La-Sauvetat-du-Dropt/
Lauzun**
Jusqu'au 31 août, D 933, D 19,
D 111, D 266 : enfouissement du
réseau ERDF. Alternats.

Montayral
Jusqu'au 19 juin, D 102 :
création d'un tourne à gauche
et élargissement du pont du Dor.
Alternats.

Pujols
Jusqu'au 5 juin, D 118 :
construction d'un mur de
soutènement. Alternats.

Casseneuil
Jusqu'au 22 mai, D 225 : travaux
préliminaires avant pose de feux
tricolores. Déviations par D 273,
D 133 et voies communales.
Alternats.

Pour toute information sur les
travaux menés par le Conseil
départemental, rendez-vous sur
www.inforoute47.fr

■ EN IMAGES...

AGRICULTURE ET TOURISME

Marché de Producteurs de Pays

Depuis 3 ans, le Département, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, lance la saison d'été des Marchés de Producteurs de Pays avec la manifestation Saveurs et Fantaisies. Représentative de l'identité du département, elle met en valeur les savoir-faire et les produits des agriculteurs lot-et-garonnais. Productions fruitières et maraîchères, élevage, viticulture... le Lot-et-Garonne se découvre et se déguste au travers de ce marché nocturne qui a tous les traits d'un pays de Cocagne. À noter également qu'à cette occasion se tiendra la remise des médailles du concours Vins & Produits 2015. Rendez-vous vendredi 5 juin dès 18 heures dans le parc, mais aussi dans la cour d'honneur de l'Hôtel du Département à Agen !



CASERNES DE GENDARMERIE

Bientôt les rénovations

Le Département est propriétaire de 31 casernes dont il doit assurer l'entretien. Réparties sur l'ensemble du territoire, elles participent à maintenir un service public de proximité, la sécurité de chacun notamment.

Afin de réaliser rapidement les rénovations et les maintenances immobilières de ces établissements, le Conseil départemental a décidé de recourir à un Bail emphytéotique administratif (BEA).

Vinci Construction-Batimur entamera les travaux d'ici quelques mois. Le BEA cours sur 25 années. Il prévoit un plan de rénovation portant sur 17,5M€ dont 8,2 M€ de travaux sont programmés entre 2015 et 2018.



GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Lors du scrutin départemental de mars 2015, à la suite duquel le Conseil général est devenu Conseil départemental, les Lot-et-Garonnais ont choisi de renouveler leur confiance à une majorité de rassemblement des forces de gauche et de progrès. En nous accordant 26 des 42 sièges de la nouvelle assemblée départementale devenue paritaire, ils ont fait le choix de conforter la majorité que nous avons constituée autour de Pierre Camani depuis 2008.

Nous les remercions pour cette confiance renouvelée, qui exprime, d'une part, la reconnaissance du travail réalisé, et d'autre part la volonté de voir mis en œuvre les projets que nous avons défendus lors de la campagne électorale.

Au cours de ces six prochaines années, de nombreux défis nous attendent pour poursuivre la modernisation du Lot-et-Garonne. Le Conseil départemental, conforté par le projet de loi NotRe, Nouvelle organisation territoriale de la République, disposera de compétences clarifiées pour agir au plus près des préoccupations des Lot-et-Garonnais.

En associant l'ensemble des citoyens et forces vives du territoire, en encourageant les initiatives des communes, des entreprises et des associations qui font vivre notre département, nous œuvrerons sans relâche à bâtir le Lot-et-Garonne de demain.

Majorité départementale, Hôtel du Département,
47922 Agen cedex 9 - 05 53 69 42 72 -
majorite.departementale@lotetgaronne.fr

GROUPE L'AVENIR ENSEMBLE

Les 22 et 29 mars, vous avez été une majorité à voter contre la gauche aux départementales. Vous avez été une majorité à rejeter la politique des socialistes, incapables d'enrayer la crise économique et sociale qui mine le Lot-et-Garonne.

La montée de l'extrême-droite, signe de l'exaspération de nos concitoyens quant aux promesses sans lendemain, n'a pas permis à la droite et au centre de redonner une nouvelle dynamique au Département.

Nous n'en demeurons pas moins déterminés, avec une équipe rajeunie et renouvelée, à défendre au Conseil départemental l'intérêt de tous les Lot-et-Garonnais. Nous serons une opposition attentive, constructive, mais aussi intransigeante, en particulier avec l'utilisation des deniers publics au cours des six prochaines années.

lavenirensemble.net - 05 53 98 52 00

GROUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

La dynamique citoyenne est en marche. Notre ligne de conduite : défendre les intérêts de notre département. Notre but : apporter des idées, impulser des projets, amener un peu de fraîcheur, d'audace et d'ouverture d'esprit dans les débats. Nous garderons un œil critique et constructif, nous garderons aussi et surtout notre liberté de ton et d'expression, notre nature. Nous voulons par-dessus tout participer à la construction du Lot-et-Garonne de demain, en gardant chevillée au corps notre indépendance. C'est notre force.

La dynamique citoyenne : Nathalie Bricard et Christian Delbrel
c.delbrel.dpt47@gmail.com - 06 45 74 46 14